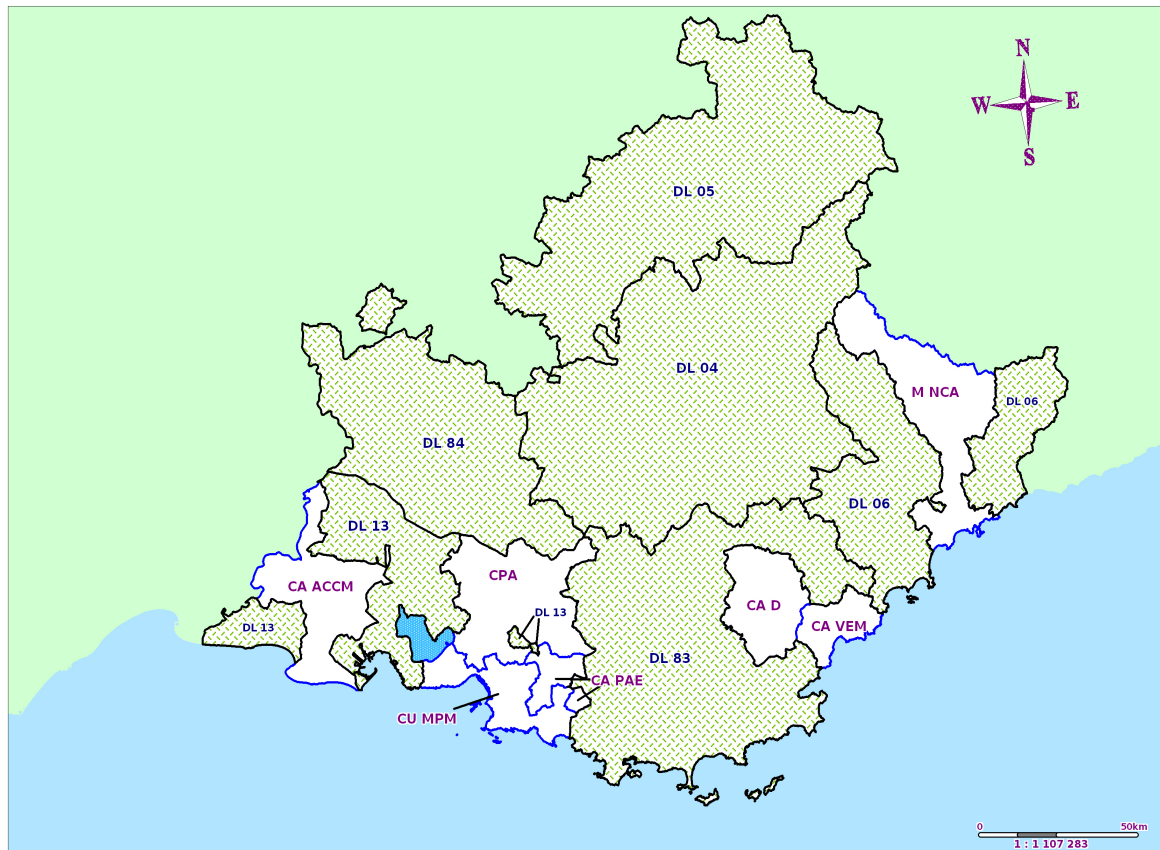


Chiffres clés 2013 Région PACA



- + **17 263 160 €** de subventions engagées (+ 21 % par rapport à 2012)
 - dont **14 041 683 €** aux propriétaires pour le financement de leurs travaux (+ 22 % par rapport à 2012)
 - dont **0 €** aux opérations de résorption de l'Habitat Insalubre (**24 698 €** en 2012)
 - dont **490 111 €** à l'humanisation des centres d'hébergement (+ 21 % par rapport à 2012)
 - dont **2 731 336 €** à l'ingénierie (conception, études...) soit une augmentation de 10 % par rapport à 2012

- + **Volume de travaux éligibles égal à 40 043 911 €** (- 4 % par rapport à 2012)
 - dont **38 287 059 €** au titre de PO, PB et COPRO
- + **2 275 logements subventionnés par l'ANAH** (+ 54 % par rapport à 2012)
 - dont **1 673** directement à des propriétaires privés
 - dont **592** au travers de 12 syndicats de copropriétés
 - dont **10** au titre de 3 dossiers communaux

Répartition des aides par bénéficiaires

Propriétaires occupants

Propriétaires occupants	Nombre de logements aidés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
PO ressources modestes plafond majoré	54	281 059,00 €	5 204,80 €
PO ressources modestes	291	1 360 534,00 €	4 675,37 €
PO ressources très modestes	965	5 395 478,00 €	5 591,17 €
Total PO	1310	7 037 071,00 €	5 371,80 €

- ✚ Les résultats sont en hausse de 31 % par rapport ceux obtenus en 2012 en terme de nombre de logements aidés en particulier pour les PO très modestes (+ 73 %)
- ✚ Les montants de subventions attribuées ont augmenté globalement de 60 % par rapport à l'année passée.
- ✚ Les subventions moyennes par logement sont en hausse exceptées

Propriétaires bailleurs privés

Propriétaires bailleurs	Nombre de logements aidés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
LCTS	64	1 557 218,00 €	24 331,53 €
LC	209	3 570 184,00 €	17 082,22 €
LI	84	1 112 085,00 €	13 239,11 €
Loyer libre	3	7 086,00 €	2 362,00 €
Loi de 48	3	19 805,00 €	6 601,87 €
Total PB	363	6 266 378,00 €	17 262,75 €

- ✚ Il faut noter la baisse légère de logements PB financés en 2013 par rapport à 2012 (- 7 %)
- ✚ La part des logements à loyers maîtrisés aidés en 2013 représente 99 % contre 98 % en 2012, 89 % en 2011, contre 75 % en 2010, 56 % en 2009 et 61 % en 2008.
- ✚ Les logements en loi de 48 ne sont plus aidés et ceux en loyer libre sont très peu (3 PB LL et 3 PB L 48 contre 7 PB LL en 2012, 116 PB LL et 1 PB L48 en 2011).

Programmes Locaux d'Amélioration de l'Habitat (PLAH)

Aides accordées dans les PLAH	Nombre de logements aidés	Nombre de copropriétés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
les aides aux syndicats	71	8	399 653,00 €	5 628,92 €
+ dont OPAH	42	1	181 910,00 €	4 331,19 €
+ dont OPAH RU	21	5	176 124,00 €	8 386,86 €
+ dont PIG	8	2	41 619,00 €	5 202,38 €
les aides individuelles (PO, PB)	975	sans objet	9 233 276,00 €	9 470,03 €
+ dont OPAH	241		2 471 496,00 €	10 255,17 €
+ dont OPAH RR	25		239 142,00 €	9 565,68 €
+ dont OPAH RU	165		2 328 986,00 €	14 115,07 €
+ dont PIG	544		4 193 652,00 €	7 708,92 €
Total	1046		9 632 929,00 €	9 209,30 €

✚ Les aides aux syndicats ont représenté 5 % des subventions accordées dans les territoires disposant d'un PLAH. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2012 (taux autour de 1 %) et mais une baisse significative par rapport à 2011 où celles-ci valaient 38 % environ du total des engagements.

L'impact faible des dossiers déposés en 2012

Territoires	Dossiers 2012 en instance au 01/01/2013	Dossiers 2012 traités 31/12/2013	Subvention engagée (dossiers 2012)
Délégations locales	221	40	791 958,00 €
Délégataires EPCI	156	30	494 952,00 €
Région PACA	377	70	1 286 910,00 €

✚ Sur les 1 478 dossiers travaux subventionnés en 2013, 5 % sont des dossiers déposés en 2012 et financés à hauteur de 9 % des subventions travaux accordées aux propriétaires.

Les priorités d'actions

La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé

Profil Propriétaires	Nombre de logements aidés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
Propriétaires occupants PO	123	2 129 999,00 €	17 317,07 €
Propriétaires bailleurs PB	259	5 090 543,00 €	19 654,61 €
Syndicats de Copropriétés COPRO	427	601 358,00 €	1 408,33 €
Autres (communes)	10	34 137,00 €	3 413,70 €
TOTAL	819	7 856 037,00 €	9 592,23 €

- ✚ Les subventions engagées au titre de la résorption de l'habitat indigne et très dégradé représentent plus de 45 % de la consommation globale pour la région PACA. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2012 (- 9 %).
- ✚ Le nombre de logements aidés a été multiplié par 1,5 par rapport à l'année 2012. Cela s'explique par la part plus importante de logements financés dans le cadre de dossier « syndicats de copropriétaires » (+ 676 % par rapport à 2012).
- ✚ Les crédits engagés sur les logements appartenant à des propriétaires bailleurs ont permis de consommer 65 % du total pour 31 % de la production. Ces résultats sont différents de ceux constatés en 2012 avec des disparités (62 % en terme de production et 74 % en matière de consommation).
- ✚ Les montants moyens de subvention par logement, par rapport aux résultats 2012, ont augmenté pour les logements « PO » (+ 31 %) et pour les logements PB (+ 13 %).

Les aides en faveur des propriétaires occupants modestes et très modestes

Priorité	Nombre de logements aidés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
PO Énergie	539	2 981 607,00 €	5 531,74 €
PO Autonomie	406	1 385 291,00 €	3 412,05 €

- ✚ La part des logements PO Énergie aidés en 2012 représente 116 % de celle réalisée en 2012 et 292 % par rapport à 2011.
- ✚ Le gain énergétique moyen par logement aidé en tant que PO Énergie atteint 37 % soit légèrement en deçà du taux 2012 de 38 %.
- ✚ Le MMS « PO «énergie » constaté par logement a augmenté par rapport à 2012 (+ 45 %)
- ✚ La part des PO Autonomie permet d'atteindre 100 % de la production réalisée en 2012 sur ce volet. Ce dernier représente seulement 31 % des 1 310 logements aidés répondant aux priorités PO de l'ANAH tout comme en 2012 (30 %) mais contre 66 % en 2011.
- ✚ Le MMS « PO «autonomie » constaté par logement a augmenté légèrement par rapport à 2012 (+ 10 %)

Le programme « Habiter mieux » - subventions travaux

territoire	Objectif (convention)	Réalisation logt Fart	AE engagées Anah	Subv. Fart	Logt Anah	MMS (ANAH)	MMS (FART)
PACA	900	753	7 218 790,00 €	2 441 882,00 €	753	9 586,71 €	3 242,87 €
Total DL	443	484	4 528 151,00 €	1 644 694,00 €	484	9 355,68 €	3 398,13 €
dont secteur programmé		239	2 500 758,00 €	812 923,00 €	239	10 463,42 €	3 401,35 €
Total DLC	365	269	2 690 639,00 €	797 188,00 €	269	10 002,38 €	2 963,52 €
dont secteur programmé		184	2 380 091,00 €	590 877,00 €	184	12 935,28 €	3 211,29 €

- ✚ Le programme « Habiter Mieux » a mieux fonctionné qu'en 2012 (hausse de 67 % en terme de logements financés). Ainsi 84 % des objectifs fixés ont été remplis.
- ✚ La délégation locale du Vaucluse, la M NCA et la CU MPM sont les principaux contributeurs du programme pour 2013 avec un peu plus de 50 % du total régional.
- ✚ Les territoires en délégation de compétence se sont autant mobilisés sur la subvention de logements FART qu'en 2012 (moins de 40 % du total régional contre seulement 25 % en 2011) ; les crédits alloués atteignant 33 % des subventions Fart accordées
- ✚ Pour la première fois des logements PB ont été financés au titre du Fart représentant au niveau régional 17 % de la production , 35 % des subventions Anah engagées pour cette priorité et 11 % des crédits Fart alloués

La production des logements à loyers maîtrisés

Type de logements	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C	Total
loyer très social LCTS	9	26	10	19	64
loyer social LC	46	109	26	28	209
loyer intermédiaire LI	17	35	13	19	84
TOTAL	72	170	49	66	357

- ✚ Les logements PB privés ont été essentiellement financés en zone B1 (48 % du total) et en zone A (20 %) soit un total de 68 %.
- ✚ Les propriétaires bailleurs privés ont contribué pour 100 % à la production de logements à loyers maîtrisés. Leur part correspond à celle de l'année 2012 et augmente par rapport à 2011 où il y a eu 142 logements PB institutionnel engagés en 2011.
- ✚ Le nombre de logements subventionnés en loyers maîtrisés baisse par rapport à 2012 de 9 %.
- ✚ La part des logements conventionnés en loyer social ou très social passe de 64 % en 2010, 80 % en 2011, 75 % en 2012 à 76 % en 2013
- ✚ Le LC est largement mieux représenté en zone B1 que le LCTS et le LI (idem pour la zone A)

La répartition territoriale des aides

Type de territoires	Nombre de logements aidés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
secteur urbain	2010	12 687 817,00 €	6 312,35 €
secteur rural	265	4 575 343,00 €	17 265,45 €

- ✚ Tout comme en 2012, l'essentiel des aides attribuées en 2012 concerne des espaces urbanisés (73 %) tout comme les logements subventionnés (88 %)
- ✚ La hausse constatée entre 2012 et 2013 en secteur urbain, tant du poids de vue consommation d'AE que de logements subventionnés, est largement significative à savoir respectivement +32 % et +55 %
- ✚ La répartition du nombre de logements aidés dans les zones urbaines se décompose ainsi : 323 pour des propriétaires bailleurs privés « PB », 1 127 pour des propriétaires occupants « PO », 550 pour des syndicats de copropriétaires et 10 pour des communes. Les subventions ont néanmoins été attribuées pour 45 % à des PB « privés » (5 688 742 €), 47 % à des PO (5 937 953 €), 4,5 % à des SYND (571 850 €) et 0,3 % à des communes (34 739 €) ; la part ingénierie en financement vaut 0 %
- ✚ Dans les territoires ruraux par contre, une majorité de PO (183) a été subventionnée (69 % du total des logements) pour un engagement représentant 24 % du total dans ce secteur quand aux 40 PB, ils couvrent 13 % des subventions octroyées et les 42 Syndicats 3 % ; la part ingénierie en financement vaut 60 %

Les programmes locaux d'amélioration de l'habitat

Type de dispositif	Nombre de programmes	Nombre de logements aidés	Subvention engagée (€)	Subvention moyenne par logement (€)
OPAH	15	285	2 664 374,00 €	9 348,68 €
OPAH RR	1	25	239 142,00 €	9 565,68 €
OPAH RU	13	186	2 505 110,00 €	4 473,41 €
PIG + PST + MOUS	10	560	4 258 440,00 €	7 604,36 €
OPAH COPRO + PLS	1			
TOTAL	40	1056	9 667 066,00 €	9 154,42 €

- ✚ En 2012, 56 % des subventions totales ont été engagées pour des logements situés dans des programmes locaux d'amélioration de l'habitat. Ce taux diminue par rapport aux résultats de 2012 et 2011 (-25 %).
- ✚ Les montants moyens de subvention par logement ont globalement baissés par rapport aux résultats de 2012 (- 21 %) avec une baisse de 21 % en OPAH, 13 % en OPAH RR, 76 % en OPAH RU, 16 % en PIG ainsi qu'une absence de dossiers engagés en OPAH-D et PLS.
- ✚ Le nombre de logements aidés a, pour le total de ceux financés en secteur programmé, augmenté de 14 % par rapport à 2012 soit détaillé par type de dispositif : + 57 % en OPAH , - 66 % en OPAH RR, + 16 % en OPAH RU et + 10 % en PIG.

Les résultats locaux par territoire de gestion

- ✚ Pour la région PACA, les subventions de l'Anah engagées ont été réparties sur 13 territoires de gestion pour l'année 2013 dont 7 collectivités délégataires de compétence. Celles-ci ont permis d'engager 42 % des aides totales accordées aux propriétaires pour des travaux éligibles dans 1 103 logements dont 582 PO et 144 PB (hausse de 60 % pour les PO par rapport à 2012 et baisse de 18 % pour les PB).
- ✚ La Communauté Urbaine Marseille Provence Méditerranée a engagé à elle seule 23 % des subventions totales pour financer la réhabilitation de 16 % des logements aidés en PACA ; la DL 84 a quant à elle engagé 16 % des AE totales sur 14 % de l'ensemble des logements subventionnés en PACA
- ✚ Tout comme en 2010, 2011 et 2012, 2 collectivités territoriales ont maintenu pour la prise en charge de l'instruction des aides (délégation de compétence de type 3) : CU NCA et CA FSR devenue CA VEM ; 1 troisième la CA D les a rejointes en 2013.

Territoire	Subventions engagées (€)	Subvention moyenne par logements aidés (€)	Nombre de logements aidés	dont logements PO	dont logements PB
DL 04	1 218 606,00 €	8 124,04 €	150	74	18
DL 05	883 490,00 €	10 273,14 €	86	52	34
DL 06	1 526 221,00 €	10 672,87 €	143	110	31
M NCA	1 160 011,00 €	5 395,40 €	215	180	35
sous total Dpt 06	2 686 232,00 €	7 503,44 €	358	290	66
DL 13	1 262 101,00 €	10 422,32 €	121	102	19
CA ACCM	287 303,00 €	8 978,22 €	32	28	4
CPA	556 679,00 €	7 136,91 €	78	68	10
CA PAE	740 797,00 €	15 761,64 €	47	29	18
CU MPM	3 915 303,00 €	10 756,33 €	364	230	75
sous total Dpt 13	6 456 219,00 €	10 264,26 €	629	443	117
DL 83	2 431 577,00 €	7 130,72 €	341	115	61
CA VEM	337 351,00 €	977,83 €	345	26	1
CA D	178 900,00 €	8 131,82 €	22	21	1
sous total DPT 83	3 066 469,00 €	4 318,97 €	710	162	68
DL 84	2 764 821,00 €	8 352,93 €	331	275	56
sous total DPT 84	2 952 144,00 €	8 632,00 €	342	289	60
sous total secteur non délégué	10 086 816,00 €	8 606,50 €	1172	728	219
sous total secteur délégué	7 176 344,00 €	6 506,20 €	1103	582	144
PACA	17 263 160,00 €	7 588,20 €	2275	1310	363